

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE

DU 12 juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le douze juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MASSIEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence d'Isabelle ACHARD, 1^{ère} Adjoint au Maire.

Présents : MMES. MM., HENRY, GUILLOT, FOURNIER, NABETH, CAILLOCE, RENFER, MOREL.

Absents : GRISON, CODINA DE UNDABEYIA, BABIC, GAUCHERAND, JUST, BRANDON, DREVON, MERMET-GUYENNET, RIVIÈRE-CLODIC

Secrétaire de séance : M. RENFER

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Information(s)

Travaux de voirie des chemins du Vicart et des Sables.

Mme GUILLOT indique que des déviations seront disposées à l'une ou l'autre de chaque entrée en fonction du travail des équipes. Les travaux sont prévus jusqu'au 26 juin pour l'assainissement. L'objectif est de remettre en séparatif les eaux usées et les eaux pluviales.

La part communale des travaux (projet de réaménagement) débutera finalement en septembre pour limiter la gêne des riverains en période estivale. La réunion publique a fait remonter la préoccupation de certains habitants pour les places de stationnement.

Développement de Linky.

La pose des compteurs communicants va commencer à partir du mois de septembre 2018 et jusqu'au mois de février 2019. Cela suit le calendrier national de renouvellement de tous les compteurs. Ils seront remis au même emplacement. Mme GUILLOT explique le fonctionnement de ces derniers :

1. Enregistrement des relevés de communications
2. Transfert à Enedis
3. Enedis transmet au fournisseur d'électricité du foyer
4. Le fournisseur utilise les données transmises pour émettre la facture.

Des notices explicatives sont disponibles en mairie et les informations nécessaires sont consultables sur : www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous

Délibération(s)

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA).

Vote repoussé.

COMMISSION DE L'URBANISME

Information(s)

Réception du contrat pluri annuel de l'EPFL.

M. HENRY indique qu'en tant qu'utilisateur des services de l'EPFL, ces derniers nous adressent une brochure sur leur programme d'intervention pour les prochaines années.

Rétrocession de la voirie du clos Joséphine.

M. HENRY indique que l'acte est passé devant le notaire et que la commune est désormais propriétaire de la voirie du clos Joséphine.

COMMISSION DE LA VIE FAMILIALE ET DES FINANCES

Délibération(s)

Remplacement d'un agent de service des écoles. [École]

Vote repoussé.

Recrutement d'un CEC (Contrat Emploi Compétence). [Cantine/Garderie]

Vote repoussé.

Création d'un emploi non permanent à temps non complet. [Cantine]

Vote repoussé.

COMMISSION DES BÂTIMENTS

Choix de l'architecte pour la rénovation et l'extension de l'ex local des pompiers.

M. FOURNIER annonce que la commune a eu le retour de plusieurs architectes, la CAO analyse les offres.

Aménagement des vestiaires de la salle polyvalente.

La partie vestiaire de la salle polyvalente a été modifiée. Des locaux ont été créés afin d'améliorer la capacité de rangement (matériel de nettoyage), l'autre local permettra de créer un espace de rangement associatif supplémentaire.

Il est aussi prévu de réaménager des locaux dans la partie inférieure de la salle polyvalente pour créer de nouveaux rangements.

Les travaux de l'école pendant les congés d'été.

- Cantine : la peinture va être refaite dans des tons vifs, joyeux.
- Ecole : l'espace côté maternelle où sont récupérés les enfants sera agrandie / Plusieurs portes vont être mises aux normes d'accessibilité / Des massifs d'ancrage vont être réalisés dans la cours pour l'installation du mur d'escalade prêté par la CCDSV.

COMMISSION DE LA COMMUNICATION

INFORMATION(s)

Informations et rappel pour la lettre aux Masserots de juillet.

La lettre aux Masserots d'été paraîtra durant les 15 premiers jours de juillet.

Compte rendu de la réunion de la bibliothèque.

La réunion a été repoussée au jeudi 14 juin. Toutefois, Mme ACHARD confirme que Mme Kerleaux ne sera plus au sein de la bibliothèque. La commune recherche quelqu'un pour prendre la succession tout en rappelant que cela nécessite un investissement certain en temps.

Point sur la réunion des associations.

Mme Achard indique que la plupart des associations étaient présentes, et celle absentes s'en sont excusées. Le nombre d'adhérents est stable même si il y a eu avoir des baisses de fréquentations sur certaines activités.

Le Sou des mômes a proposé le retour d'une brocante sur la commune.

Le planning d'occupation des salles a été fixé. L'idée d'ouvrir à nouveau la salle polyvalente le mercredi matin a été évoquée.

Les associations ont demandé un panneau d'affichage libre pour leur communication au niveau de l'éco-parc. Par ailleurs, elles ont regretté l'enlèvement régulier de la signalisation de leurs évènements sur l'espace public.

Les gains du parcours du cœur.

Cette année, la participation et les dons étaient en hausse (356.6€). Les quelques 150 participants ont fait savoir leur satisfaction quant à la bonne ambiance, et beau temps. Mme ACHARD souligne le travail de la Régie des transports de l'Ain dont les navettes ont été appréciées.

DIVERS

INFORMATION(s)

Les travaux de l'éco-parc.

Les Travaux concernant le curage de la boutasse devront être terminés avant la fête des associations. Prévus pour être réalisés dans le respect de la biodiversité local, ils permettront la mise en sécurité du site et une meilleure gestion de l'eau/l'humidité dans ses alentours. Mme. ACHARD souligne l'importance de la bonne réalisation des travaux pour la préservation du milieu naturel.

Compte rendu du rapport annuel du SMICTOM.

M. HENRY annonce qu'il y aura un changement de tous les points d'apport volontaire prochainement.

Il fait état du rapport sur le tri, le Conseil apprend ainsi que la commune est classé 19^{ème} sur 22 pour le papier mais 4^{ème} sur 22 pour le verre.

Rapport opérationnel du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Mme GUILLOT synthétise le rapport annuel d'activité 2017. Il y a eu 62 000 interventions dans le département de l'Ain, dont 120 interventions sur la commune, réparties ainsi :

- 6 accidents de la circulation
- 6 incendies
- 6 opérations diverses
- 1 risque technologique
- 101 secours à la personne

Information supplémentaire :

Afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales, des travaux vont être mis en œuvre, notamment avec la création d'un bassin de rétention à l'angle des chemin des Pennetières et des Dorriers.